

## Les temps d'activités périscolaires

Présence d'un PEDT	Oui : 10	Non : 18
--------------------	----------	----------

Horaires des <b>TAP</b>	A part dans 1 commune qui organise les TAP pour les maternelles sur le temps après la pause méridienne, toutes les communes qui ont répondu organisent les TAP en fin de journée, après le temps d'enseignement
Horaires des <b>APC</b>	Majoritairement les APC sont positionnées sur les horaires des TAP, sauf pour 3 écoles qui ont les APC le matin avant le début des enseignements et 2 écoles qui ont les APC avant l'entrée en classe sur la pause méridienne.

Les TAP sont-ils payants?	9 communes sur les 42 entrées dans les rythmes facturent les TAP.
Tarifs des TAP	Tarif dégressif en fonction du quotient familial : 1 euro par enfant pour la semaine / 0.60€ par activité / 0.50€
Les TAP nécessitent-ils une inscription préalable?	OUI
Les TAP s'inscrivent-ils dans le cadre d'un accueil de loisirs?	OUI pour 12 communes sur les 28 qui ont répondu

## Les temps d'activités périscolaires

Nature des activités proposées	
Pratiques physiques et sportives	Tennis- athlétisme- jeux collectifs- tennis de table- jeux de balles et ballons- arts du cirque- danse- équitation- handball- rondes et jeux dansés- tir à l'arc- zumba
Activités artistiques et culturelles	Activités musicales (éveil- initiation...)- percussions- peinture- dessin- activités manuelles- ateliers créatifs- couture- chant- découverte du patrimoine- théâtre- médiathèque-
Ateliers scientifiques	Robotique- malle pédagogique CAF- club sciences- informatique- photo- cybersite- découverte de la nature et de l'environnement-
Ateliers de lecture/ Ecriture	Lecture d'album- ateliers Kamishibai (théâtre d'images d'origine japonaise)- bibliothèque- jeux d'écriture- activités autour du conte- lecture à haute voix- écriture et illustration d'une histoire- poésie
Ateliers de langues	Initiation à l'espagnol- anglais-
Jeux de stratégie	Jeu de dame et autres jeux de société- échecs- ludothèque-
Citoyenneté et développement durable	Jeux coopératifs autour de la nature- activités jardinage- intervention des pompiers sur les risques domestiques et les premiers secours- activités de sensibilisation sur le gaspillage-
Aide aux devoirs	Etudes surveillées
Garderie	Dans 2 communes sur le temps des TAP



## Les temps d'activités périscolaires

<b>Les intervenants</b>	
Personnel municipal	Dans 20 communes
Personnel de la communauté de communes	Dans 16 communes. Certaines communes bénéficient de personnels de la communauté de communes et utilisent le personnel communal en plus.
Bénévole	Dans 11 communes
Emploi Avenir	Dans 6 communes
Salarié d'une association (*préciser le type d'association)	PEP 80- Planète sciences picardie- associations sportives locales- association familiale du Liger- compagnie théâtrale ALTUS- centre équestre- Dans 18 communes
Enseignant	Dans 16 communes

## Les temps d'activités périscolaires

<b>Qualification des intervenants</b>	
Sans	35
BAFA	125
Animateur stagiaire	0
CAP petite enfance	45
DEUG / Licence STAPS	2
Brevet d'état d'éducateur sportif	22
Certificat d'aptitude au professorat	64 (professeurs des écoles- professeurs de musique)
Autre (préciser)	BAFD : 6 BEATEP : 1 BPJEPS : 1 Master en langues : 1 Membre d'une compagnie théâtrale : 1 Diplômé du conservatoire de musique : 2 Moniteur-éducateur : 1

BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur- BEATEP : brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire-  
BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport



## Les temps d'activités périscolaires

### Remarques : les aspects positifs - les difficultés

#### Points positifs :

Fréquentation régulière et implication des enfants - Gratuité- Activités variées- Réunions d'information et/ou de bilan- Travail en lien entre les animateurs et les enseignants (concertation)- Présence d'un coordonateur des TAP- La mise en place d'un comité de pilotage-

#### Les difficultés :

La coordination des intervenants ; la coordination des groupes d'enfants ; les activités extérieures ; la durée des TAP ; le ramassage scolaire qui rend les TAP obligatoires pour certains enfants ; les activités dans les classes ; le transfert des enfants vers les lieux d'activité ; le passage du temps scolaire au temps des activités périscolaires ; la mise en place des APC ; la gestion des groupes quand un personnel est absent ; le manque de matériel ; l'absence de comité de pilotage ; l'absence de concertation avec les enseignants ;